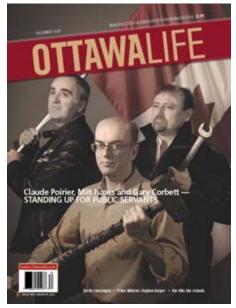
Nous travaillons pour vous

Steph Davidson



Les fonctionnaires fédéraux ont mauvaise réputation auprès des Canadiens en raison, diton, des faibles charges de travail, des pauses syndicales, des heures supplémentaires très bien payées, de la sécurité d'emploi, des avantages cossus et des gros salaires – tout cela aux frais des contribuables canadiens. Mais le croirait-on si toutes ces choses qui provoquent l'ire du grand public relevaient à 90 % de la désinformation et à 10 % du mythe? Et si la vérité était plutôt que les fonctionnaires sont sous-payés dans presque tous les domaines en

comparaison de leurs homologues du secteur privé? Et si la réalité était que le gouvernement gruge les avantages de la fonction publique?

EVIDENCE VERSUS IDEOLOGY: Gary Corbett, Claude Poirier and Milt Isaacs are Working to Protect Canada's Public Servants.

PREUVE CONTRE IDÉOLOGIE

Gary Corbett, Claude Poirier et Milt Isaacs œuvrent à protéger les fonctionnaires canadiens.

À vrai dire, la fonction publique emploie plus d'un demi-million de personnes et les fonctionnaires sont essentiels au succès du pays. Si rien n'est fait pour changer la façon dont les fonctionnaires sont perçus par la population et traités par le gouvernement – leur employeur – nous aurons beaucoup de difficulté non seulement à conserver ceux que nous avons, mais aussi à attirer de nouveaux cerveaux brillants pour occuper des postes clés. Le défi est double. D'abord, pour convaincre les Canadiens que la fonction publique vaut l'investissement, il faut corriger l'idée préconçue de ce que fait un fonctionnaire. Deuxièmement, il

faut travailler avec le gouvernement fédéral pour trouver des solutions financièrement responsables qui ne font pas des fonctionnaires des boucs émissaires budgétaires.

« Une des raisons expliquant ce stéréotype est que tous les fonctionnaires sont mis dans le même paquet », avance Gary Corbett, président et PDG de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC). Les Canadiens ordinaires pensent que « [les fonctionnaires] entrent au bureau, grattent du papier toute la journée, puis s'en vont, mais ils ne comprennent pas l'impact du rôle ou du travail des fonctionnaires fédéraux. Prenons l'exemple des scientifiques que je représente, ces gens travaillent sur la qualité des aliments, de l'eau et des moyens thérapeutiques qui préservent la vie. Mais le citoyen moyen ne comprend pas et fait un amalgame de tous les fonctionnaires. »

Claude Poirier, président de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP), fait écho aux propos de Corbett. Il dit que cette attitude peut être attribuée à un manque d'information sur la vraie nature du travail. En outre, il est probablement toujours plus facile de raconter des histoires sur des gens qui ne travaillent pas ou qui dépensent trop, plutôt que sur des gens qui font un bon travail et donnent un service fiable.

Les deux hommes affirment que le gouvernement ne fait rien pour défendre ses employés, ce que Poirier qualifie de « jeu politique ». La mauvaise presse engendrée par des avantages soi-disant exorbitants est souvent exagérée, mal rapportée ou même fausse, et aide le gouvernement à imposer ses coupures.

Des organisations comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui a émis des critiques sur la question des pensions, contribuent à

exacerber la situation dans les médias. Et le gouvernement ne fait rien pour les dissuader.

« Je pense que ce serait bien que nos dirigeants élus parlent en bien du travail des fonctionnaires », déclare Corbett. « Selon une école de pensée, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante parle au nom du gouvernement. C'est un groupe de réflexion de droite, qui fait donc écho au programme du gouvernement. » Gary Corbett estime que la critique de la FCEI sur les pensions fédérales correspond parfaitement à ce que le gouvernement tente de faire aux fonctionnaires et fait partie de son « plan ».

En fait, en mai, la FCEI a présenté au gouvernement un rapport suggérant que ses membres payaient plus que leur juste part des pensions des fonctionnaires. Les travailleurs des classes moyenne et inférieure ne devraient pas subventionner les généreuses retraites des fonctionnaires, dont la plupart ne versent pas de contributions à égalité des parts dans leurs propres régimes de pension », affirme la présidente de la FCEI Catherine Swift, dans un communiqué diffusé au même moment que le rapport.

Les médias reprennent ces histoires, perpétuant ainsi le mythe et encourageant la division entre les Canadiens et la fonction publique. L'ACEP a publié un article sur le régime de pension de la fonction publique fédérale – appelé communément le Cadillac des pensions – qui répond directement aux accusations portées par la FCEI et la presse, et expliquant pourquoi les pensions sont si essentielles au recrutement et à la rétention.

Le préjugé contre le régime de pension du gouvernement fédéral s'est insinué dans les médias nationaux. Dans une récente analyse des régimes à prestations

déterminées et à cotisations déterminées, le *Globe and Mail* a pris comme exemple d'un régime à prestations déterminées un individu qui touchait un salaire annuel de 111 000 \$ et une pension de retraite d'environ 86 000 \$ par année. L'an dernier, la pension moyenne des retraités de la fonction publique fédérale était d'environ 24 000 \$ – pas du tout la « retraite dorée » ou « Cadillac des retraites ». Il semble injuste que le *Globe and Mail* ait utilisé le salaire d'un cadre supérieur comme exemple courant. Également trompeur, un éditorial du *Globe and Mail* mentionnait la facilité avec laquelle les syndicats avaient « négocié » ces dispositions de retraite. Ce régime n'est pas négocié. Il est dicté par le gouvernement/employeur par l'entremise du processus législatif.

La FCEI prétend dans son rapport que les fonctionnaires contribuent à 34 % de leur pension de retraite, laissant le gouvernement payer le reste, et soutient que la contribution des employés devrait être portée à 50 % pour amener le régime fédéral au niveau des régimes provinciaux. L'étude peut être trompeuse, cependant, car elle compare des pommes et des oranges. Pierre-Alain Bujold, porte-parole du Conseil du Trésor, dit que la simple taille de l'effectif rend difficile de mettre la pension en perspective pour le public.

« Le gouvernement du Canada est le plus gros employeur du Canada, ce qui rend difficile de faire des comparaisons directes avec les régimes du secteur privé. Avec plus de 283 000 employés, la taille et la diversité de la fonction publique fédérale créent une variété inégalée de possibilités d'emplois dans 1600 points de service à travers le Canada et dans 180 pays », dit Bujold.

En fait, au printemps 2007, le Conseil du Trésor, qui supervise les régimes de pension de la fonction publique sous l'œil attentif du président Stockwell Day, a commandé une comparaison du régime de pension public avec 18 autres régimes, y compris ceux d'organisations tant d'autres gouvernements que du

secteur privé. Selon l'ACEP, les résultats de cette étude révèlent que le régime si décrié est en réalité « décidément dans la moyenne ».

L'étude de la FCEI n'a pas non plus l'appui de la majorité des propriétaires de petites entreprises, que celle-ci prétend représenter. Le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP) a rendu compte des résultats du sondage touchant le RPC. (Les interventions du SNEGSP ont amené l'enjeu des pensions à l'avant-scène de l'agenda du gouvernement, faisant campagne pour une réforme des pensions offrant aux aînés canadiens la sécurité dont ils ont besoin pour la retraite avec « un régime réaliste, abordable et efficace ».) Selon le sondage, près des deux tiers des propriétaires de petites entreprises croient qu'un système de pension public comme le RPC améliorerait la compétitivité, en les libérant de la tâche d'administrer de petits régimes privés coûteux, lourds et chronophages.

Les données du sondage contredisent directement les prétentions de Catherine Swift, présidente de la FCEI. Elles indiquent qu'une majorité des propriétaires de petites entreprises, qui reconnaissent aussi être représentés par la FCEI, appuient la hausse des cotisations, de 5 % du salaire qu'elles sont actuellement à environ 8 % sur sept ans.

Selon Poirier, les enjeux mal rapportés dans le *Globe* ne sont que quelques-uns des mythes entretenus au sujet des pensions. Il reconnaît aussi que chacun a un rôle à jouer et que les syndicats n'ont pas suffisamment défendu leurs membres dans la presse. Il dit que l'ACEP tente depuis quelques années de donner au public une meilleure idée de ce que les fonctionnaires font pour lui et de la façon dont ils sont traités par le gouvernement.

« Les Canadiens sont mal informés sur la qualité ou l'importance ou l'étendue du fonds de pension. La plupart d'entre eux ne comprennent pas de quelle façon il est financé. La croyance la plus répandue est probablement véhiculée par des gens qui souhaiteraient voir de moins en moins de fonctionnaires au Canada et ceux-ci arguent que nous ne versons rien dans le fonds de pension et que nous obtiendrions une pension de retraite sans y contribuer – ce qui est faux. Nous payons environ 40 % et l'employeur, 60 % », affirme Poirier, ce qui contredit directement les prétentions de la FCEI.

Claude Poirier explique que cette structure des cotisations existe depuis la création du régime et que si les cotisations étaient augmentées, cela équivaudrait à réduire le salaire annuel, car l'argent doit venir de quelque part.

L'obsession financière du gouvernement et la réduction des coûts aux frais de ses employés vont dans un sens qui n'est pas de bon augure pour la rétention et le recrutement de futurs employés. La plupart des fonctionnaires gagnent sensiblement moins que ce qu'ils recevraient pour un emploi comparable dans le secteur privé; les avantages sociaux sont l'élément clé pour attirer des gens dans la fonction publique. Si ces avantages étaient retirés, la population canadienne devrait à terme faire face à la possibilité d'une réduction des services.

Milt Isaacs, président de l'Association canadienne des agents financiers (ACAF), compare les avantages sociaux à un enrobage de sucre sur la pilule des conditions d'emploi qui aide à attirer le genre d'employés que le gouvernement devrait recruter.

« Notre association fait la promotion du gouvernement canadien comme débouché pour les diplômés des écoles de commerce. Nous voulons que ces individus se joignent à notre effectif parce qu'ils contribuent énormément à l'innovation et au professionnalisme de notre milieu de travail. Quand on commence à gruger dans les avantages qui attirent ces professionnels au gouvernement fédéral, on enlève l'enrobage de sucre et on mine la compétitivité et la qualité de la fonction publique. »

Isaacs explique que pour ses membres, travailler pour le gouvernement fédéral est énormément plus difficile que travailler pour le secteur privé. Les agents financiers non seulement doivent-ils adhérer aux principes comptables généralement reconnus, mais ils travaillent en outre dans un système extrêmement large aux couches multiples de règles et règlements gouvernementaux. Les agents financiers subissent la pression énorme de devoir prévenir la mauvaise gestion financière et les scandales publics.

« Une des choses qui rendent ces défis acceptables », explique Isaacs, « ce sont les avantages sociaux comme la pension et l'indemnité de départ. Ces avantages offrent la stabilité que ces professionnels hautement cotés trouveront moins probablement dans le secteur privé. Quand on commence à jouer avec ces avantages, ma plus grande inquiétude est que nous n'aurons plus rien pour rivaliser avec le secteur privé. Sans ces avantages attrayants, les jeunes esprits brillants dont le gouvernement a besoin seront probablement moins portés à postuler des postes dans la fonction publique. »

Poirier affirme que les détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou même d'un doctorat gagnent de 25 à 30 mille dollars de moins dans certains domaines que ce qu'ils feraient dans le secteur privé. « Et qu'est-ce qui les attire dans la fonction publique : les pensions et autres avantages. » Il dit que les avantages

sociaux sont les seuls éléments qui permettent au secteur public de se démarquer du secteur privé. Cependant, le gouvernement menace de couper tant les pensions que l'indemnité de départ, que les gens considèrent comme un important motif d'entreprendre une carrière dans la fonction publique. Les chiffres de Corbett sont encore plus stupéfiants. « Trois cents de nos membres sont médecins au Canada et ils gagnent 100 % moins qu'un médecin dans le secteur privé et 40 % moins que pour un gouvernement provincial. » À noter qu'il s'agit du même effectif provincial avec lequel la FCEI a comparé les pensions. Il est facile de faire paraître les avantages exorbitants quand il y a une différence de 40 % dans le salaire net.

Les syndicats se défendent aussi contre des tactiques de négociation du gouvernement qui les défavorisent énormément. Poirier s'inquiète du résultat de ces stratégies, comme négocier séparément, poussant les syndicats les uns contre les autres, et chercher à obtenir à la vitesse de l'éclair des transformations radicales aux conventions collectives.

« Normalement, peu importe qui est au pouvoir, nous avons l'impression que les deux parties à la table cherchent à conclure la meilleure entente possible, selon la conjoncture ou d'autres circonstances, et font preuve de bonne volonté pour en arriver à une entente respectable pour les deux parties. Présentement, nous n'avons pas cette impression. En 2008, nous étions tout près d'aboutir aux trois tables de négociation de l'ACEP. Une entente était à portée de main à l'automne 2008 quand est arrivée l'offre finale, supposément pour régler un problème de négociation à la table, problème qui n'existait pas », affirme-t-il. L'offre finale visait en fait un autre syndicat (pas l'ACEP). Ils ont donc utilisé leurs problèmes de négociation avec un autre groupe pour imposer une autre offre à tous les fonctionnaires du Canada. Cette fois-ci, ils recourent à une autre stratégie, à savoir tenter de négocier en deux semaines ce qui prend normalement un an et demi. En négociations régulières, les parties s'échangent d'abord leurs

revendications, puis commencent à se réunir régulièrement et tentent de s'entendre, clause par clause, sujet par sujet. Mais cette fois-ci, ils bousculent les choses, donnant aux parties dix jours ouvrables pour s'entendre... L'AFPC a conclu une entente à trois de ses cinq tables en deux semaines – dix jours ouvrables. Je ne suis par sûr que ce soit une bonne entente pour eux; nous devons l'analyser et voir s'il s'agit ou non d'une bonne entente. »

Bien que le Conseil du Trésor refuse de commenter des négociations particulières, Bujold affirme que « le gouvernement du Canada croit en l'importance d'une consultation et d'un dialogue significatifs avec les agents négociateurs. Ce dialogue exige un effort de part et d'autre pour que nous puissions mieux comprendre nos points de vue mutuels et raffermir nos relations. Le but ultime du Conseil du Trésor dans le processus de négociation collective est d'en arriver à un règlement négocié qui soit raisonnable et juste à la fois pour nos employés et pour les contribuables canadiens. »

Corbett pense que les syndicats devraient s'engager à communiquer davantage entre eux. Il dit que l'effort global du gouvernement de couper les coûts peu importe l'impact sur la dotation ou les services pose problème à la table de négociation. « S'il est juste de tenter d'en obtenir le plus possible pour son argent, il y aura des perdants parce qu'il n'est question que d'argent ici, et non du service à donner. »

À court terme, cela parait bien et rend bien des gens heureux de réduire les avantages et d'épargner l'argent des contribuables canadiens. Mais nous ne pouvons nous permettre d'être à ce point myopes et d'oublier l'incidence à long terme de ces réductions. Si nous n'offrons rien pour attirer des travailleurs ayant les études et la formation voulues, comment pouvons-nous nous attendre à maintenir le niveau de service? Si nous ne traitons pas bien les professionnels,

nous les perdrons au secteur privé, ce qui nous coûtera cher non seulement financièrement. Les fonctionnaires sont démonisés par la presse et dépeints comme l'ennemi par leur employeur. Ils gagnent moins que leurs homologues du secteur privé et on s'attaque maintenant à leurs avantages modérés. Poirier cite en exemple la pénurie d'économistes au gouvernement canadien. Il affirme que le gouvernement n'arrive pas à en recruter suffisamment et que s'il commence à tailler dans leurs salaires, leurs pensions et autres avantages, nous ferons face non seulement au problème de tenter de garder ceux qui sont là, mais nous perdrons aussi la mémoire institutionnelle qui va de pair avec le problème de recrutement. L'identité nationale du Canada s'appuie en partie sur la fierté de fonctions publiques de grande qualité, mais nous ne pourrons clamer notre supériorité sur quiconque lorsque nous nous attaquons à ceux qui comptent le plus, simplement pour épargner quelques dollars à court terme.